



Justice et vérité pour Adam et Fatih

La coordination nationale Pas sans Nous souhaite apporter son soutien aux familles des deux jeunes, Adam et Fatih, qui ont perdu la vie à Grenoble le 2 février dans le cadre d'une interpellation par les forces de l'ordre. D'une façon devenue trop habituelle, ces jeunes ont tout de suite été criminalisés et seule la version policière a été médiatisée.

Nous demandons au gouvernement de veiller à ce que l'enquête ouverte soit menée rapidement et en toute transparence afin que la vérité sur les faits qui ont précédés l'accident mortel soit révélée.

Depuis plus de trente ans les violences policières marquent la vie des quartiers, se répètent dramatiquement et n'en finissent pas. Au-delà de toutes les déclarations sur l'état de droit, il est de notre devoir de dénoncer ces violences et répressions que vivent au quotidien un trop grand nombre de jeunes des quartiers. Les relations police/population sont très tendues sur nos territoires, notamment à cause des contrôles policiers trop souvent injustifiés, au faciès, humiliants, violents, qui sont une réalité devenue banale malgré les dénonciations faites par les habitants, les associations, le Défenseur des droits et la Cour européenne des droits de l'Homme¹.

Depuis trop longtemps maintenant, nous tirons les sonnettes d'alarme car, à cause de ces comportements répréhensibles de certains policiers, nous sommes en train de créer des générations anti-flics. La colère exprimée aujourd'hui malheureusement reflète les injustices vécues.

Il serait temps de l'entendre : « Pas de justice, pas de paix. »

Coordination nationale Pas sans Nous

¹ Rapport « Les maux du déni » du collectif Stop le contrôle au faciès, 2016.

Enquête sur l'accès aux droits, volume 1 – Relations police/population : le cas des contrôles d'identité, Le Défenseur des droits, 2017.
Arrêt de la Cour de Cassation du 9 novembre 2016 qui condamne la France pour contrôles d'identité discriminatoires.
Arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme n°20579/12 du 15 février 2018, concernant l'affaire Ghedir.